



Séance extraordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 14 avril 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame Linda Laplante, secrétaire de direction.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance extraordinaire du conseil, madame Linda Laplante, secrétaire de direction, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que la MRC respecte les directives gouvernementales d'encadrement des séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire) et du CA. Celles-ci sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

CA 21-04-14-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

d'ouvrir la séance à 16 h 30.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 21-04-14-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.

4. **PROPOSITION DE HUIS CLOS**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, demande un huis clos avant de traiter les points qui suivent.

POUR CE MOTIF,

CA 21-04-14-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'ouvrir le huis clos à 16 h 35.

Proposition adoptée.



5. **LEVÉE DU HUIS CLOS**

CA 21-04-14-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

de lever le huis clos à 16 h 42.

Proposition adoptée.

6. **ACHAT DE 7 BOÎTES GO ZÉRO DE MEDSUP CANADA POUR LA RÉCUPÉRATION DES MASQUES DE PROCÉDURE DANS LE RÉSEAU DES ÉCOCENTRES ET AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC POUR UN MONTANT DE 1 500 \$: AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la pandémie de la COVID-19 qui nécessite le port du masque médical dans les milieux de travail, les écoles, les institutions, les commerces et les lieux publics;

CONSIDÉRANT le besoin d'offrir une solution aux citoyens du territoire et au personnel de la MRC pour le recyclage des masques afin de détourner ceux-ci de l'élimination;

CONSIDÉRANT l'offre de *Medsup Canada* sous son programme « Go Zéro » de fournir des boîtes de récupération pour 1 000 masques au coût de 150 \$, plus les taxes et frais de livraison et d'assurer le recyclage complet des masques au Québec;

CONSIDÉRANT les recommandations de la Société de gestion des matières résiduelles Vaudreuil-Soulanges lors de la rencontre tenue le 8 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE les montants sont disponibles au poste budgétaire 02 454 02 446;

POUR CES MOTIFS,

CA 21-04-14-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Guy Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'autoriser l'achat de 7 boîtes de recyclage « Go Zéro » de 160 litres (1 000 masques) de l'entreprise *Medsup Canada* afin de permettre la récupération des masques médicaux dans le réseau des écocentres et au siège social de la MRC pour un montant de 1 500 \$, incluant les taxes et frais de livraison.

Proposition adoptée.

7. **ACQUISITION DE 67 LICENCES MICROSOFT 365 BUSINESS STANDARD AU COÛT UNITAIRE DE 21,90 \$ PAR MOIS POUR UN TOTAL MENSUEL DE 1 467,30 \$ AVANT TAXES : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT que les licences Microsoft Office sont des versions de 2011, donc caduques;

CONSIDÉRANT la nécessité de protéger les systèmes informatiques de la MRC;

CONSIDÉRANT que la solution Microsoft Office 365 Business Standard offre une protection courriel en temps réel;

CONSIDÉRANT le télétravail occasionné par la pandémie;

CONSIDÉRANT le versement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'un fonds COVID à la MRC ayant notamment pour objectif de mettre à jour ses systèmes informatiques;

CONSIDÉRANT la recommandation de la table TI du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 01 381 45 029;



POUR CES MOTIFS,

CA 21-04-14-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

de procéder à l'acquisition de 67 licences Microsoft Office 365 Business Standard au coût unitaire de 21,90 \$ par mois pour un total mensuel de 1 467,30 \$ avant taxes.

Proposition adoptée.

8. **INSTALLATION ET CONFIGURATION DES LICENCES MICROSOFT 365 BUSINESS STANDARDS POUR L'ENSEMBLE DES POSTES DE LA MRC AU MONTANT DE 13 200 \$ AVANT TAXES PAR LINKBYNET : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT que les licences Microsoft Office sont des versions de 2011, donc caduques;

CONSIDÉRANT la nécessité de protéger les systèmes informatiques de la MRC;

CONSIDÉRANT que la solution Microsoft Office 365 Business Standard offre une protection courriel en temps réel;

CONSIDÉRANT le télétravail occasionné par la pandémie;

CONSIDÉRANT le versement par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'un fonds COVID à la MRC ayant notamment pour objectif de mettre à jour ses systèmes informatiques;

CONSIDÉRANT la recommandation de la table TI du 12 avril 2021;

CONSIDÉRANT que les sommes sont disponibles au budget 01 381 45 029;

POUR CES MOTIFS,

CA 21-04-14-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo** et résolu

de mandater LinkByNet à l'installation et la configuration des licences Microsoft Office 365 Business Standard pour l'ensemble des postes de la MRC au montant de 13 200 \$ avant taxes.

Proposition adoptée.

9. **INSCRIPTION AU CONGRÈS 2021 DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, DU 31 MAI AU 4 JUIN 2021 (CONGRÈS VIRTUEL) POUR UN COÛT DE 600 \$ CHACUN (PLUS LES TAXES APPLICABLES) POUR MESSIEURS PATRICK BOUSEZ ET GUY-LIN BEAUDOIN : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT la pertinence d'assister à cet événement qui aura lieu de façon virtuelle du 31 mai au 4 juin 2021;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

02 110 00 346
02 130 00 346

POUR CES MOTIFS,

CA 21-04-14-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu



d'autoriser la participation de messieurs Patrick Bousez, préfet, et Guy-Lin Beaudoin, directeur général, au Congrès 2021 de la FCM, à titre de membres, au coût de 600 \$ chacun, plus les taxes applicables.

Proposition adoptée.

10. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

CA 21-04-14-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Robert Grimaudo**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

que la séance soit levée à 16 h 45.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier